

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



5.7. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Révision du PLU arrêtée le :/...../.....

Echelle carte : 1/12 500e

Révision du PLU approuvée le :/...../.....

Alpicité

Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité – avenue de la Clapière,
1, résidence la Croisée des Chemins
05200 Embrun
Tel : 04.92.46.51.80.
Mail : nicolas.breville72@gmail.com

Droit de préemption urbain

Zones dans lesquelles s'applique le droit de préemption urbain

Autre

Parcelle cadastrale

Bâtiment

Bâtiment agricole

